

PRESSES  
UNIVERSITAIRES  
DE FRANCE

Anne Chamayou

**L'Esprit de la lettre :  
XVIIe-XVIIIe siècles**

024512621

820

*L'esprit de la lettre*  
(XVIII<sup>e</sup> siècle)

*L'esprit de la lettre*  
(XVIII<sup>e</sup> siècle)

0152

D4

2000-6888

PERSPECTIVES LITTÉRAIRES

*Collection dirigée par  
Michel Delon et Michel Zink*

BL 56 WR 99 13061

ANNE CHAMAYOU

---

*L'esprit de la lettre*  
(XVIII<sup>e</sup> siècle)



Presses Universitaires de France

DL 26 AVR.99 17964

ANNÉE CHAIXYON

L'esprit de la lettre  
(XVII<sup>e</sup> siècle)

*Pour C. et C.*

ISBN 2 13 049894 9

ISSN 1242-482 X

Dépôt légal — 1<sup>re</sup> édition : 1999, avril

© Presses Universitaires de France, 1999  
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris



## INTRODUCTION

---

Au cœur des *Lettres persanes*, le récit épistolaire s'immobilise à la faveur de groupements de lettres inhabituels dans le roman, et deux espaces sont longuement dessinés : une terre dépeuplée, une bibliothèque encombrée. Le tour du monde d'Usbek explorant les causes de la dépopulation de la planète (Lettres CXIII à CXXII) préfigure, comme l'autre aspect d'un même voyage intellectuel, le tour de bibliothèque où Rica se fait présenter le catalogue de tous les ouvrages parus (Lettres CXXXIII à CXXXVII). Dans les deux cas, l'horizon semble bien morne. Pour Usbek, l'humanité autrefois florissante se meurt de lassitude : selon les continents, le célibat des prêtres et l'indissolubilité des mariages, la colonisation et la misère économique, les catastrophes naturelles et la polygamie ont épuisé le sang des peuples ou limité leur fécondité. Pour le bibliothécaire qui fait à Rica les honneurs du lieu, la culture meurt d'asphyxie, écrasée sous le poids « d'innombrables volumes ». Dans le fatras des productions accumulées, les livres semblent inutiles : si les ouvrages des historiens modernes comportent quelque instruction, en revanche l'obscurité des grammairiens et des théologiens le dispute à la frivolité des romanciers et des poètes. L'humanité « serait-elle déjà dans sa vieillesse, et tomberait-elle de langueur ? »<sup>1</sup> Les savoirs seraient-ils enfouis sous les livres « comme on ensevelissait autrefois les femmes sous leurs ornements et leurs parures ? »<sup>2</sup>

Déperdition d'énergie, épuisement des significations : à cela s'ajoute la faible pénétration des ouvrages qui pourraient solidement former

1. *Lettres persanes*, 1721 ; édition de référence par P. Vernière, Garnier, Classiques, 1975, Lettre CXII, p. 232.

2. *Ibid.*, p. 290.

l'esprit des lecteurs, au lieu de les bercer des fables extravagantes que leur proposent les romans. Comme Montesquieu, Voltaire déplore le retentissement limité des livres de philosophie :

« Divisez le genre humain en vingt parts. Il y en a dix-neuf composées de ceux qui travaillent de leurs mains et qui ne sauront jamais s'il y a un Locke au monde ; dans la vingtième partie qui reste, combien trouve-t-on peu d'hommes qui lisent ! Et parmi ceux qui lisent, il y en a vingt qui lisent des romans, contre un qui étudie la philosophie. Le nombre de ceux qui pensent est extrêmement petit, et ceux-là ne s'avisent pas de troubler le monde. »<sup>1</sup>

Trop de livres pour trop peu de vrais lecteurs, trop de volumes pour trop peu de pensée : il fallait donc inventer un intellectuel polyvalent qui se soucie à la fois de la dépopulation de la terre et de la surpopulation des bibliothèques, du monde des hommes et du monde des livres. Sous la figure du philosophe, il a fleuri au XVIII<sup>e</sup> siècle, promouvant une relation inédite aux choses de l'esprit et un engagement public pour la diffusion des idées nouvelles. Trop de pensée pour trop peu de plaisir : il fallait imaginer aussi un moyen d'atteindre ceux qui ne lisent que les romans et qui pourraient étudier Locke, ou du moins retirer de « la sage et modeste philosophie » de l'Anglais de quoi conduire librement et rationnellement leur vie.

Or, d'un même mouvement, Montesquieu et Voltaire fondent le geste philosophique sur une même forme de discours : à quelques dix ans d'intervalle, la lettre se trouve liée au rajeunissement des savoirs, à la revendication critique, à la quête de la vérité. Tout commence en 1721 lorsqu'entrent en scène les Persans de Montesquieu et que l'esprit nouveau, l'esprit des Lumières, est associé à la forme des lettres. Plus exactement, l'événement que fut l'œuvre de Montesquieu parvint à donner cette impression inaugurale parce qu'elle fit coïncider, et pour longtemps, un certain espace intellectuel et une certaine forme. En subordonnant, grâce à la lettre, la fiction orientale au trajet philosophique de son héros, en reliant étroitement les scènes exotiques, la satire de l'Occident et les débats intellectuels, Montesquieu inventait le remède contre les maux qu'il dénonçait dans les romans. De même, en défendant les thèses empiristes de Locke avec une simplicité que l'ironie rendait plus attrayante, Voltaire mettait la philosophie à la portée d'un plus large public. A leur suite, le philosophe au XVIII<sup>e</sup> siècle sera souvent épistolier.

1. *Lettres philosophiques*, 1734 ; édition de référence par R. Naves, Garnier, Classiques, 1964, p. 68.

Les historiens de la littérature et des éditions de livres font le même constat que les historiens des institutions et des pratiques sociales : il s'est écrit au XVIII<sup>e</sup> siècle plus de lettres que dans les périodes précédentes, il s'en est publié plus que jamais, sous des modes diversifiés, et la forme épistolaire a investi toutes les avenues de la littérature. Cette situation dont il sera possible de suivre dans le temps les étapes préparatoires, a connu une telle amplitude que l'on est amené à considérer que l'épanouissement des lettres constitue le phénomène sociolittéraire essentiel du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Tous les grands écrivains de cette période ont, à un moment ou à un autre, choisi la lettre dans la palette des genres et des formes disponibles ; certains en ont utilisé tour à tour les différents registres pour déployer les multiples orientations de leur œuvre ; d'autres enfin ont laissé à côté de ces écrits destinés à la publication, des correspondances particulières, considérées depuis comme partie intégrante de leur production d'écrivain. En marge de ces lettres consacrées par le talent de leurs auteurs, de très nombreux écrits épistolaires ont également accompagné la vie culturelle de ce temps : prospectus, chroniques, journaux, pamphlets, lettres ouvertes, récits de voyage témoignent de la vitalité de la lettre à ce moment particulier de son histoire.

On souhaite éclairer cet épanouissement de la forme épistolaire au XVIII<sup>e</sup> siècle, en privilégiant les soixante années qui vont des *Lettres persanes* de Montesquieu en 1721 aux *Liaisons dangereuses* de Laclos en 1782. Entre ces deux œuvres, toute l'aventure des Lumières se dessine, de sa naissance et ses remises en jeu à son apogée et son déclin. Ces deux romans épistolaires offrent l'occasion de mesurer les développements de la narration polyphonique inventée par Montesquieu et pratiquement disparue après Laclos ; le roman étant la partie la plus visible de la réalité épistolaire du XVIII<sup>e</sup> siècle, il était légitime de lui laisser déterminer le cadre chronologique de cette étude. Ce choix offre aussi une apparence de commodité : la narration épistolaire, amplement étudiée déjà, paraît esquiver la question du genre de la lettre en faisant d'elle une catégorie particulière du roman.

En effet, dans la poétique contemporaine, l'identité générique de la lettre n'est presque jamais reconnue. En vain cherche-t-on dans le vaste panorama que dessine G. Genette dans *l'Introduction à l'architexte*<sup>1</sup>, une catégorie qui permette d'intégrer la lettre au système des genres, fût-ce pour la reléguer au rang inférieur d'une espèce ou d'une variété. Dans les

1. 1979.



divers systèmes critiques qu'il rappelle, la lettre n'est jamais mentionnée, même pas comme une « disposition mentale » (Jolles) ou un « schème imaginaire » (Mauron), catégories qui pourraient lui donner un fondement générique naturel. Dans son propre système, Genette n'évoque pas davantage la lettre et ne la fait pas bénéficier de cette relation d'inclusion qui unit chaque texte au type de discours dont il relève, ce qui fonderait « l'architextualité » du mode épistolaire<sup>1</sup>. De même, dans les autres ouvrages contemporains sur la théorie des genres, la lettre peut être mentionnée mais il ne lui est jamais attribué d'identité générique<sup>2</sup>.

Cette situation complique singulièrement l'approche de la forme épistolaire : son développement au XVIII<sup>e</sup> siècle à travers des œuvres remarquables incite à croire à l'existence d'un genre ; en même temps, une telle catégorie semble mal adaptée au mouvement empirique que semblent prendre certains aspects de ce développement et à la grande variété de ses formes. Le cas du roman épistolaire, par exemple, doit-il être seulement envisagé comme un des avatars du genre romanesque ou, dans le contexte d'une production épistolaire multiforme, mérite-t-il d'être considéré comme l'élément le plus visible d'une poétique épistolaire capable, au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'absorber les formes de la fiction ? La variété des aspects littéraires de la lettre, la multiplicité de ses usages sociaux rendent difficile son identification à partir des catégories de la poétique contemporaine. Recompositions d'un genre existant ? Émergence d'un genre nouveau ? Réinventions multiples qui détruiraient la possibilité de l'unité de genre ?

Ces questions sont à examiner par rapport à une tradition qui, depuis l'Antiquité, a constitué un discours critique contradictoire et a donné lieu à des malentendus particulièrement féconds. Le XVII<sup>e</sup> siècle représente dans l'histoire le moment où ces malentendus ont été les plus vivement ressentis, les plus longuement commentés, et ont trouvé de provisoires mais remarquables résolutions. L'examen de cette période et des problématiques qui lui sont propres, conduira à dégager pour l'étude des lettres du XVIII<sup>e</sup> siècle une méthode et des axes d'analyse.

Nous les mettrons en œuvre en cherchant à éclairer la relation des lettres et des attentes ou des ambitions qui caractérisent l'esprit des Lumières.

1. Genette analyse l'histoire authentique ou remaniée des « archigenres » que sont l'épopée, le lyrisme et le drame ; il nuance cette tripartition par la mise en évidence de « thèmes » ou de « modes » qui rattachent les textes à des types de discours donnés.
2. Voir par exemple *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?* de J.-M. Schaeffer, 1989, chap. II « De l'identité textuelle à l'identité générique ».

res. La valorisation de l'échange, l'ouverture à la différence, la sociabilité philosophique dessinent à travers les lettres les contours d'un nouvel espace intellectuel : les formes du dialogue épistolaire permettent de revisiter les cadres traditionnels de la pensée et de résoudre les conflits esthétiques que rencontrait alors le roman.

En déplaçant l'attention vers l'espace interne des textes, nous analyserons ensuite les effets poétiques de la lettre : la conversation à distance et la configuration particulière de la situation épistolaire feront apparaître des structures secondes ou des discours obliques qui modifient ou déplacent le projet de communication qui porte cette forme. Les limites de ses usages dans l'échange réel, les ambiguïtés de ses pouvoirs dans le combat philosophique, les équilibres sur lesquels elle fait reposer la fiction révéleront toute sa complexité : diverses résistances, issues du travail de l'écriture, manifesteront la force propre du texte et la richesse d'une forme dont les enjeux s'élargissent, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, à une transformation de la littérature dans son ensemble.

C'est cet élargissement qui nous conduira à évaluer le rôle joué par les lettres dans la construction d'un nouvel espace esthétique. A travers l'œuvre exemplaire de Rousseau, nous verrons les orientations décisives que la forme épistolaire a permises, non seulement dans l'émergence du discours autobiographique, mais aussi dans les rapports de l'écriture et du réel. Plus largement, nous ouvrirons cet examen à l'ensemble du paysage littéraire du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour mesurer l'influence de la lettre dans les mutations esthétiques que traduisent l'invention de formes nouvelles et la recomposition des genres traditionnels.

Enfin nous envisagerons le retrait de la lettre sur la scène littéraire au début du XIX<sup>e</sup> siècle et son lien avec l'apparition des formes d'écriture personnelle, en particulier le journal intime. Mais la lettre connaît depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle un regain d'intérêt que nous interrogerons. L'état actuel de la critique devrait nous permettre de suggérer quelques mises au point sur la notion d'épistolarité, récemment apparue. Ces propositions nous inciteront à reconsidérer la spécificité de l'aventure épistolaire du XVIII<sup>e</sup> siècle : lui donner son véritable relief, confirmer ce que son rayonnement a d'exceptionnel, ce sera souligner de quelles Lumières mêlées d'ombre, l'esprit épistolaire a éclairé, au XVIII<sup>e</sup> siècle, le cabinet de l'écriture<sup>1</sup>.

1. Cette étude est issue des travaux que nous avons menés dans le cadre de notre thèse de doctorat : *L'Esprit de la lettre au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Université de Lille III, novembre 1995 sous la direction de P. Malandain.



## CHAPITRE I

### LES LETTRES AVANT LA LETTRE

D'UN SIÈCLE A UN AUTRE

*Questions d'usage, questions de style :*  
*de Cicéron à Juste Lipse*

Tout au long de la période classique, les lettres de l'Antiquité ont constitué un modèle de référence stable : les lettres familières de Cicéron (*Ad Atticum*, *Ad Familiares*) et dans une moindre mesure, celles de Sénèque (*Ad Lucilium*) demeurent la source la plus complète d'exemples pour les épistoliers comme pour les manuels épistolaires qui enseignent l'art de bien écrire. Elles offrent à la fois un idéal de style, – libre mais non sans recherches, et l'occasion de voir s'éclairer des personnalités illustres. Adressées au cercle des proches, elles nuancent l'image de destins politiques troublés, même si la prééminence de l'homme public sur l'homme privé empêche la véritable confidence ou le complet abandon. En définissant la lettre comme une « conversation dans l'absence », Cicéron a imposé une métaphore qui permettra d'enrichir mais aussi de compliquer singulièrement la question du genre épistolaire<sup>1</sup>. Or la parole de l'entretien familier ne peut être que l'ombre de la parole publique dont l'orateur a le monopole dans la vie sociale de Rome. Aussi la rhétorique

1. Sur l'origine de cette métaphore, voir D. Schmitz, « La théorie de l'art épistolaire et de la conversation dans la tradition latine et néo-latine » in *Art de la lettre, art de la conversation à l'époque classique en France*, 1995. Nous reviendrons sur la difficulté soulevée par l'annexion de la lettre au domaine de la rhétorique.

antique, axée sur le discours oral, n'aborde-t-elle la question épistolaire que pour distinguer les lettres d'affaires sur le modèle de l'*oratio* et les lettres privées auxquelles on recommande simplicité et clarté. Cette situation influencera durablement les épistoliers qui ambitionneront de jouer par leurs écrits un rôle dans la cité : appelée dès son origine à imiter ou relayer l'éloquence oratoire, la lettre existera bien souvent pour aiguïser ou conjurer « le deuil de la parole publique »<sup>1</sup>, c'est-à-dire souvent en réaction contre l'impuissance politique à laquelle un pouvoir autoritaire semblait condamner les écrivains.

C'est vers l'éloquence sacrée que se transfèrent en effet le rôle public de la lettre et la force persuasive qui en fait un instrument d'édification collective. Les *Épîtres<sup>2</sup> du Nouveau Testament*, celles de saint Paul en particulier, déplacent l'aire de légitimité des discours de la cité à la mission, et cimentent les premières communautés chrétiennes. Comme le fait remarquer A. Bourreau, l'importance culturelle de ces textes tient à ce qu'ils confèrent à la lettre une supériorité symbolique comme expression de l'autorité et manifestation d'une vérité : « Paul a appris à l'occident à croire (ou à devoir croire) en la puissance de la lettre qui vivifie. »<sup>3</sup> Les lettres d'édification religieuse marquées par ce caractère à la fois pratique, didactique et inspiré, nourriront pour l'ascèse chrétienne une tradition qu'illustre saint Jérôme ou saint Jean de la Croix.

Au Moyen Âge, le rayonnement des *Épîtres du Nouveau Testament* a contribué à faire de la lettre la forme majeure en prose, avec le sermon, procédant d'un même ensemble persuasif de la parole d'Église. Ce n'est pourtant que du XII<sup>e</sup> siècle que l'on peut dater l'invention d'une science de la lettre qui ne se borne pas aux formulaires administratifs : avec les premiers traités de rhétorique épistolaire, émerge en effet une discipline autonome ayant ses principes et ses maîtres<sup>4</sup>. Les *Artes dictaminis* (art de

1. Marc Fumaroli, « Genèse de l'épistolographie classique : rhétorique humaniste de Pétrarque à Juste Lipsé », in *La Lettre au XVII<sup>e</sup> siècle*, 1978.

2. La définition de l'épître est souvent hésitante : employé parfois au XVII<sup>e</sup> siècle comme un simple substitut du mot « lettre », le terme « épître » est aussi réservé par les dictionnaires aux lettres en prose d'une certaine ampleur lorsqu'elles ont une visée didactique, un sujet solennel et un groupe de destinataires assez large, comme c'est le cas des *Épîtres du Nouveau Testament*. L'épître dédicatoire constitue un genre particulier dans la relation de l'auteur et de son protecteur ou de son mécène ; quant à l'épître en vers, genre codifié très en vogue au XVII<sup>e</sup> siècle, c'est une forme littéraire où se manifestent l'esprit et l'habileté du poète, elle n'a que peu de rapports avec la situation de correspondance.

3. *La Correspondance. Les usages de la lettre au XIX<sup>e</sup> siècle*, ouvrage collectif sous la direction de R. Chartier, 1991, p. 134.

4. Par exemple, le bénédictin Aubry du Mont Cassin, auteur de *Rayons des arts épistolaires* et *Bréviaire épistolaire*. Voir A. Bourreau, *ibid.*, chap. II « La Norme épistolaire, une invention médiévale. »

dictée) organisent les premiers classements du statut des destinataires et des types de lettres : elles doivent se calquer ici sur la position hiérarchique des correspondants et respecter le *decorum* imposé par les institutions.

Malgré la redécouverte enthousiaste de l'Antiquité et des *Lettres* de Cicéron, malgré les *Lettres* de Pétrarque (1492) dévoilant la personne intime et privée, la rhétorique humaniste ne dégagera pas la lettre de ce formalisme. Si elle adopte le « style cicéronien », c'est pour la qualité et la pureté de sa langue, mais elle reste fidèle à l'esprit médiéval, à la disposition en cinq parties sur le modèle de l'*oratio* antique, et aux formules empressées dont se plaint Montaigne :

« Quand la matière est achevée, je donnerais volontiers à quelque autre la charge d'y ajouter ces longues harangues, offres et prières que nous logeons sur la fin, et désire que quelque nouvel usage nous en délivre. »<sup>1</sup>

Il revenait à Érasme de renouer avec la liberté épistolaire de Pétrarque, dans le *De conscribendis epistolis* (1522). En fondant l'écriture épistolaire sur la conception d'une humanité infiniment variée et changeante, Érasme la soumettait au seul principe d'infinité : infinité des sujets, des formes et des styles. À sa suite, Juste Lipse publiant diverses *Centuries* de ses lettres (la première paraît en 1586) met en relief la discontinuité d'un genre dont les qualités ne sauraient être à ses yeux celles de l'art oratoire. C'est la personne privée, dans la variété de ses humeurs ou de ses pensées, dans l'élévation de ses réflexions et de ses connaissances que la lettre doit faire connaître. Plus qu'Érasme, Juste Lipse est sensible au caractère écrit du texte épistolaire, et donc aux effets de style, aux traits par lesquels la vérité de l'être se manifesterait au lecteur. Selon l'analyse de M. Fumaroli, « la lettre lipsienne devient ainsi la métaphore écrite d'une improvisation tout intérieure en présence, toute spirituelle, d'un ami absent »<sup>2</sup>.

Cet art d'être soi suppose toute l'inventivité et la culture d'un esprit profond. Pour ceux auxquels les talents font défaut, des manuels, les *Secrétaires*, réunissent des modèles adaptables aux circonstances variées de la correspondance<sup>3</sup>. Ces recueils ont un rôle déterminant sur la formation des usages et du goût épistolaires : ils donnent des solutions pratiques

1. *Les Essais*, « Considération sur Cicéron », Livre I, chap. XL.

2. *Op. cit.*, p. 896.

3. Dans le programme ouvert par la *Défense et illustration de la langue française*, un premier manuel épistolaire en français paraît à Lyon en 1555, *Le Style ou la manière de composer, dicter et écrire toutes sortes d'épîtres ou lettres missives*.



pour faire face à des situations délicates, et en même temps ils rassemblent des lettres de qualité, considérées comme des pièces autonomes proposées au divertissement des gens de goût. Ces *Secrétaires* se multiplieront durant le XVII<sup>e</sup> siècle, reproduisant les conventions sociales et les normes épistolaires : si les gens d'esprit méprisent en général le « style à cinq sols »<sup>1</sup> que les manuels prétendent enseigner, néanmoins un public toujours plus large leur assure un succès constant<sup>2</sup>.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la lettre est donc inscrite dans une tradition où se sont posées des questions d'usage, de style et de référents. Ces questions ne sont pas nécessairement articulées : s'il est clair pour tous que l'usage commande le style, les référents de la lettre sont suffisamment variables pour que la qualification épistolaire pose un réel problème : conversation privée, discours public, modèle intérieur que constitue la personnalité de l'épistolier, modèles extérieurs légués par la tradition antique ou humaniste, exemples retenus par les *Secrétaires*, tous ces référents composent un paysage mouvant et un champ de contradictions théoriques. Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, la forme épistolaire sera l'enjeu d'un nouveau débat qui reposera les mêmes questions mais en d'autres termes, en envisageant cette fois le statut de la lettre.

### *Le XVII<sup>e</sup> siècle ou l'affirmation d'un genre*

En 1624 paraissent les *Lettres* de Guez de Balzac. Le modèle dont il s'inspire est celui des *Centuries* de Juste Lipse qui avaient montré la maîtrise d'un écrivain appuyé sur la culture humaniste et le cercle européen de ses relations, capable d'égaliser les Anciens dans leur langue. Le recueil de Balzac vient témoigner de la capacité d'un écrivain à égaliser dans la langue française le prestige épistolaire des Anciens. Du Tronchet en 1569 et Pasquier en 1597 avaient ouvert la voie en publiant des recueils de leurs missives. Mais l'œuvre de Balzac, accessible au public lettré de la cour autant qu'aux savants de la République des Lettres, obtint un remarquable succès. On y trouvait toutes les ressources de l'éloquence : périodes bien construites, usage de l'hyperbole et de la métaphore, jeux de

1. C'est l'expression de Mme de Sévigné.

2. L'un des plus fameux est celui de Puget de la Serre, *Le Secrétaire de cour ou la manière d'écrire selon le temps*, en 1623. Pour approfondir cette question, on se reportera à l'ouvrage de G. Haroche-Bouzinac, *Voltaire dans ses lettres de jeunesse. La formation d'un épistolier en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1992, en particulier « Le Goût épistolaire avant Voltaire », p. 25-136.

parallélismes et d'antithèses, ironie et raillerie à l'imitation de Cicéron ; mais Balzac les adaptait à une sensibilité moderne et mettait en relief les pouvoirs de la langue vulgaire. A l'image de ce que Malherbe qu'il admirait, avait fait pour la poésie, Balzac célébrait la noblesse et l'harmonie de la prose française. Ces premières *Lettres* avaient retenu la leçon de Juste Lipse : l'écriture épistolaire devait se prêter à l'expression du « moi » de l'épistolier, dans le cadre d'une spontanéité informée par la culture et dans la conscience des effets liés au caractère écrit de la lettre. Aussi voit-on Balzac mêler les éloges des Grands, les jugements politiques, littéraires ou religieux, l'actualité mondaine et les confidences personnelles. Il n'hésite pas à se mettre en avant, à montrer ses ambitions politiques, ou à se plaindre des incommodités de la maladie. « Narcisse » selon ses détracteurs bientôt ralliés contre lui pour une querelle, la première de l'histoire littéraire en France, où furent débattues des positions décisives dans la formation du goût classique. On reprochait à Balzac d'avoir plagié les Anciens tout en méprisant leur autorité ; on lui reprocha ensuite l'infatuation et le désir de se « particulariser », puis l'impuissance à écrire des ouvrages de longue haleine, ce dont paraissait témoigner le choix de la lettre<sup>1</sup>.

Une telle lecture de Balzac montre que se produit alors une confusion autour de la notion de « particulier », comme l'a montré H. Merlin : tout le monde, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, convient que les lettres ne doivent pas faire connaître la vie « privée » de l'épistolier. L'intitulé de « lettres familières », dans le recueil de Pasquier par exemple, ne doit pas faire illusion : si elles incluent les affaires des « particuliers », c'est à un niveau de généralité qui permet d'envisager leur publication. Or les choix de Balzac modifient cette notion : en mettant sur le même plan les sujets ou les destinataires illustres et les témoignages parfois peu recommandables d'une personnalité privée, « Balzac ne prétend pas du tout s'en tenir à ce que l'on pourrait appeler un registre civil de l'écrit. Il prétend magnifier le *particulier*, c'est-à-dire l'élever à la dignité du *public* »<sup>2</sup>. C'est ce qui constitue l'essentiel de la querelle faite à Balzac après la parution de son premier recueil.

1. On suivra le détail de cette querelle en plusieurs épisodes dans F. E. Stcliffé, *Guez de Balzac et son temps. Littérature et politique*, 1959.

2. « La publication du particulier dans les *Lettres* de Guez de Balzac » in *Le Public et le privé*, à paraître ; voir aussi du même auteur, « Guez de Balzac, *Narcisse* épistolier : problèmes d'analyse » in *Les Lettres ou la règle du Je, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Cahiers scientifiques de l'Université d'Artois, mars 1999. Dans le même recueil, on consultera l'article de C. Jouhaud, « Correspondance et succès littéraire : la politique des *Lettres* de Guez de Balzac ».



Cette querelle devait rebondir sous une autre forme qui intéresse de plus près l'évolution du genre épistolaire. Elle naît cette fois de la confrontation de l'ensemble des *Lettres* de Balzac et des lettres familières de Voiture, lorsque paraissent à titre posthume les *Œuvres* de ce dernier (1650). Attaché à l'Hôtel de Rambouillet, Voiture s'est d'abord fait connaître pour ses poésies mondaines. Dans les salons, les lettrés qui côtoient les hommes d'épée cultivent loin des doctes le loisir des gens d'esprit : la conversation galante, les lectures, les jeux de société et d'écriture. La lettre, en vers et en prose, accompagne la vie quotidienne de ces salons : elle fait partie de ces petites œuvres composées à plusieurs ou dans l'émulation de tournois, au même titre que les rondeaux, madrigaux ou chansons. Elle prolonge la conversation dont elle fait entendre l'enjouement détaché, le sens de la plaisanterie ingénieuse et aimable.

La connivence des habitués de ces cercles ne renouvelle pas seulement l'art de la lettre en vers, elle contribue à développer des lettres que l'on peut nommer elles aussi « familières » : la familiarité désigne d'abord ici des liens librement noués entre proches ; on fait mémoire des événements petits ou grands qui affectent les membres de la petite société, ou des questions qui les préoccupent, débats de philologie ou de critique littéraire. On s'impose enfin un certain style, la « négligence », version contrôlée d'un « naturel » sans affectation ni relâchement. La composition de ces lettres tient compte du tour de la conversation : les sujets variés peuvent être sérieux pourvu qu'on ne s'écarte pas de la légèreté et de l'élégance qui sied à l'entretien des gens honnêtes. La lettre a contribué en effet au développement de « l'honnêteté », modèle idéal de société. Cette référence nouvelle lui fait affronter les contradictions inhérentes à la culture mondaine, dans le composé subtil du « naturel » et des convenances. L'art de plaire, les artifices rhétoriques doivent se marier avec la marque personnelle du bel esprit et le frémissement des sentiments. Comme l'observe A. Viala, la lettre « exigerait la variété, l'adaptation, l'*originalité*, le *naturel*, alors que la pratique de l'artifice et du stéréotype caractérise sa gestation »<sup>1</sup>.

Lorsque paraissent les *Œuvres* de Voiture, cette contradiction n'apparaît pas aux yeux des lecteurs. Ses lettres familières éclipsent les prestiges acquis par Balzac. Une génération a suffi pour que l'éloquence soit ressentie comme de l'emphase et que le génie oratoire de Balzac, que

1. « La genèse des formes épistolaires en France, et leurs sources latines et européennes. Essai de chronologie distinctive (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle) », in *Recherches comparatistes de la Renaissance à nos jours*, 1981, p. 2.

personne ne lui conteste, paraisse incompatible avec le genre épistolaire. Dans cette nouvelle querelle, les accusations portées contre Balzac sont aussi extrêmes que les éloges qu'on lui avait décernés. Aux yeux des mondains soucieux d'exalter Voiture, le « Prince de l'Eloquence » apparaît désormais comme l'exemple même du « style sublime » dont on ressuscite contre lui « l'épouvantail »<sup>1</sup>. Boileau écrit par exemple :

« Mais on s'est aperçu d'un coup que l'art où il s'est employé était l'art qu'il savait le moins, je veux dire l'art de faire une lettre. Car bien que les siennes soient toutes pleines d'esprit et de choses admirablement dites, on y remarque partout les deux vices les plus opposés au genre épistolaire ; c'est à savoir l'affectation et l'enflure »<sup>2</sup>.

Artificiellement exagérées pour les besoins de la cause, les oppositions entre le style de Balzac et celui de Voiture permettent de cerner ce « naturel » qui fondera l'unité de l'esthétique classique et qui définira constamment désormais la qualité primordiale du style épistolaire.

Cette querelle repose sur une injustice : pour assurer la suprématie de Voiture, ses partisans occultent ce que Balzac a en commun avec lui et qu'il est parfois le premier à avoir théorisé : le sens de la raillerie fine, l'érudition sans ostentation, le refus des doctes et la volonté d'intéresser les honnêtes gens à ce qui faisait jusque-là le délice des pédants. Par ailleurs la prose d'apparat peut accueillir des formes retenues de lyrisme pour traduire le sentiment de la nature ou la mélancolie discrète de Balzac dans la solitude de « son désert »<sup>3</sup>. Tout se passe comme si les qualités louées successivement chez Balzac puis chez Voiture avaient été empruntées au reste de leur œuvre, pour venir augmenter la perception de ces mêmes caractères dans leurs *Lettres* : l'éloquence politique et religieuse de Balzac dans *Le Prince* (1631) ou *Socrate chrétien* (1652) semble rejaillir sur la réception des *Lettres* au milieu du siècle, comme l'élégance des poésies galantes de Voiture sert à apprécier ses lettres familières. Ce type d'analyse « périphérique » ne sera pas rare dans l'histoire critique d'un genre souvent examiné non pour lui-même mais en fonction de paramètres extérieurs, en particulier l'œuvre « véritable ». Cependant les oppositions entre les *Lettres* de Balzac et celles de Voiture reposent surtout sur un malentendu : elles interprètent comme les deux faces d'une même pratique ce qui relève en fait de deux registres différents ayant chacun sa cohérence. Si l'un des deux modèles paraît supplanter l'autre, c'est que la

1. Sur cette analyse, voir R. Zuber, *Précis de Littérature française*, 1990, p. 184.

2. *Œuvres complètes*, 1942, t. II, p. 93-96.

3. Il se retira en Charente, au château de Balzac.

diversité des lettres ne parvient pas à former une unité stabilisée dans la conscience critique du public<sup>1</sup>.

Ces débats montrent qu'il existe au XVII<sup>e</sup> siècle une esthétique épistolaire bien vivante. La lettre avait été depuis l'humanisme néo-latin, le foyer d'une réflexion d'importance sur l'art de la prose : à travers la notion de « meilleur style » ou de « juste style », on avait vu s'opposer les partisans du style périodique et de la prose ornée de Cicéron aux partisans du « style coupé » et concis de Sénèque. Au XVII<sup>e</sup> siècle, sous l'influence du recueil de Balzac, théoriciens et lettrés prennent la lettre pour un objet critique autonome. La poétique moderne incite à repérer dans une telle situation l'affirmation d'un genre de la lettre. En effet l'existence d'un genre dépend d'un métadiscours qui réfère à un moment donné un ensemble d'écrits à un ensemble plus vaste identifié comme littérature. La conscience d'un tel ensemble semble naître à partir du recueil de 1624 qui déclenche un vaste mouvement d'analyse des propriétés discursives et poétiques de la lettre. Ce recentrement dans la sphère des écrits littéraires dépend d'un glissement social qui déplace la légitimité des discours de l'institution juridique, politique ou ecclésiastique à la cour et à la société mondaine. L'apport conjoint de Balzac et de Voiture aura été de montrer en effet qu'il existe désormais une cour de lettrés, et que les écrivains doivent viser un tel public. Ce public nouveau a joué un rôle déterminant dans l'élaboration du modèle de l'honnête homme, l'affirmation d'une littérature civile et l'essor du genre épistolaire.

En revanche, ce genre n'est d'abord cerné que dans sa diversité. Dans les manuels ou les traités de rhétorique, la nomenclature accorde désormais plus d'importance aux circonstances de l'échange qu'à la qualité sociale des destinataires. Pourtant leur présentation relève d'une typologie modifiée dans ses critères mais toujours conçue selon des dispositifs exclusifs : la lettre d'amour n'a rien à voir avec la lettre de compliment, de présentation, de félicitations ou de service. De même les *Lettres* de Balzac paraissent inconciliables avec celles de Voiture. En fait, l'éclatement des situations empêche de penser l'essence de la forme, de soupçonner même qu'elle puisse être dotée d'une unité fondamentale.

Des classifications d'une pertinence discutable tentent de compenser cet éparpillement mais en réalité l'aggravent. B. Beugnot en a dressé l'inventaire à partir des préfaces d'anthologies de lettres, des traités et des

1. Voir l'étude de réception que propose B. Bray dans « L'image de Guez de Balzac dans les manuels et recueils épistolaires », Actes du Colloque de Balzac, 16-19 septembre 1997, éd. B. Beugnot, *Littératures classiques*, 1998.

*Secrétaires* parus entre 1625 et 1674. Si l'on voit bien progresser la « négligence » et le « naturel » parmi les qualités attendues, le système à niveaux qui attribue à chaque circonstance un style propre trahit son insuffisance. D'une part les notions évoquées ne parviennent pas à se fixer dans une terminologie exacte : « simple » a pour équivalent « naïf », « moyen » ou « moins élevé » ; « grave » peut s'opposer à « naïf » et « clair » ou combiner « simple » et « figuré ». D'autre part le style épistolaire semble condamné à évoluer entre des qualités qui le paralysent et des défauts qui le menacent : entre le « sublime » et le « bouffi », entre la « clarté » et le « galimatias », faut-il parler *du* style ou *des* styles épistolaires ?

« *Le style* affirme l'évidence d'une situation de discours unique et toujours semblable [tandis que] *les styles* épistolaires tentent de répondre à la multiplicité des cas par un double processus de division et de combinaison »<sup>1</sup>.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la lettre se développe donc selon deux tendances différentes : la première lui donne une consistance rhétorique tout en la maintenant dans un cadre de définitions assez étroit. La seconde favorise une pratique plus « naturelle », libérée des excès de codification. Plus lent mais promis à des développements plus durables, ce second courant s'oriente vers « la maîtrise de la plastique polymorphe qui fonde la puissance littéraire [de la lettre] »<sup>2</sup>. Cependant, chez les mondains qui ne se piquent pas de « faire » de la littérature, elle fait partie de ces formes mineures d'écriture destinées essentiellement au plaisir des groupes qui s'y adonnent : la veine familière remet à l'honneur l'échange interpersonnel en assumant les contradictions inhérentes à la genèse mondaine de cette forme, mais elle lui fait perdre en même temps l'autorité qu'elle avait acquise en se parant des prestiges de l'éloquence. Reconnue « grâce à la gravité des sujets qu'on est en droit d'y aborder [...], grâce aux recherches d'expression qui s'y trouvent justifiées, [...] grâce enfin à la qualité de la personne qui s'y expose à la curiosité du lecteur »<sup>3</sup>, la dignité de la lettre ne suffit pas à l'asseoir au sein des formes littéraires d'institution. Trois événements d'édition vont modifier cette situation et déplacer les représentations qui faisaient de la lettre un genre mineur : ils occupent sur la scène littéraire des places très différentes, mais ils contribuent tous trois à

1. Voir l'article « Style ou styles épistolaires », dans *RHLF*, 1978, 2.

2. A. Viala, art. cité

3. B. Bray, « Le Laboratoire épistolaire », in *Thèmes et genres littéraires au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle*, Mélanges en l'honneur de J. Truchet, 1992. B. Bray cite l'*Avis au lecteur d'Amitiés, Amours et Amourettes*, dans lequel René Le Pays appelle « auteurs sans autorité » ceux qui, comme lui, n'ont fait que des sonnets, des madrigaux ou des lettres.

Chapitre III – A l'épreuve du texte	83
L'impossible immédiateté	83
<i>Une crise de la sociabilité ?</i> , 83 — <i>« Combler » l'absence</i> , 87 — <i>L'épistolier au miroir</i> , 90 — <i>La tentation du tiers</i> , 94	
Une poétique oblique	99
<i>L'écrivain, le texte et ses ruses</i> , 99 — <i>Le romancier et ses « créatures »</i> , 108 — <i>L'emprise du texte</i> , 112 — <i>Le don des morts</i> , 123	
Chapitre IV – Écrire la littérature	129
L'échappée belle : Jean-Jacques Rousseau	129
<i>Le nœud épistolaire</i> , 129 — <i>Un effacement triomphal</i> , 135 — <i>Vérité, fiction et mythe</i> , 141	
Le laboratoire épistolaire	144
<i>Parler le réel</i> , 144 — <i>Croiser les genres</i> , 151	
Chapitre V – Élargissements	161
Fortunes de la lettre – XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècle	161
<i>L'intimité</i> , 161 — <i>L'individu</i> , 167 — <i>Une renaissance spectaculaire</i> , 169	
L'épistolarité	172
<i>Orientations de la critique contemporaine</i> , 172 — <i>Propositions</i> , 177	
Conclusion	183
Bibliographie	187



BnF  
L&A

PERSPECTIVES LITTÉRAIRES

---

COLETTE ARNOULD

*La satire, une histoire dans l'histoire*

JEAN-LOUIS BACKÈS

*Musique et littérature*

BERNARD BEUGNOT

*Le discours de la retraite au XVII<sup>e</sup> siècle*

ÉLISABETH BOURGUINAT

*Le siècle du persiflage (1734-1789)*

EMMANUEL BURY

*Littérature et politesse*

ANNE CHAMAYOU

*L'esprit de la lettre (XVIII<sup>e</sup> siècle)*

JEAN-CHARLES DARMON

*Philosophie épicurienne et littérature au XVII<sup>e</sup> siècle en France*

LOUIS VAN DELFT

*Littérature et anthropologie*

PIERRE FRANTZ

*L'esthétique du tableau dans le théâtre du XVIII<sup>e</sup> siècle*

JEAN-MARIE FRITZ

*Le discours du fou au Moyen Âge*

VALÉRIE GALENT-PASSEUR

*L'épopée des pèlerins*

ANDRÉ GENDRE

*Évolution du sonnet français*

MICHEL JARRETY

*La morale dans l'écriture : Camus, Char, Cioran*

HENRI LAFON

*Espaces romanesques du XVIII<sup>e</sup> siècle*

GÉRALDI LEROY, JULIE BERTRAND-SABIANI

*La vie littéraire à la Belle Époque*

CHRISTINE MARCANDIER-COLARD

*Crimes de sang et scènes capitales*

DIDIER MASSEAU

*L'invention de l'intellectuel dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle*

DANIEL MÉNAGER

*La Renaissance et le rire*